



L'organisation syndicale FO de la Fondation d'Auteuil  
et les salariés de l'équipe éducative de la MECS Louis ROUSSEL de MASSY

## APPEL A UNE GREVE DE 24H RECONDUCTIBLE A COMPTER DU MARDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2019 A 7H00

### NOUS DENONÇONS :

- Une surcharge de travail et une très forte dégradation de nos conditions de travail dans tous les domaines d'activités, ayant des conséquences sur le bien-être, la santé et la sécurité des salariés (fatigabilité, fragilité, augmentation des arrêts maladie et des accidents de travail, heures supplémentaires importantes...).
- L'incertitude d'un climat anxigène du fait du passage en CPOM (contrat pluriannuel d'objectif et de moyens).
- Un manque important de considération pour certains salariés.
- Le glissement de tâches : travail non en lien avec la mission et/ou la fiche de poste dédiée au professionnel. (Carte MLR, Alarme incendie pour tous les services, problèmes de veilleurs, gestion jeunes CEFIP au repas...). Des plages horaires où personne n'est planifié.
- La difficulté de gestion des aléas et urgences, ou bien incivilités des jeunes accueillis aux services extérieurs les weekends et en soirée lorsque les salariés dédiés ne sont pas planifiés.
- La gestion de tous les problèmes des services imposés aux équipes de l'internat.
- L'inégalité de traitement des régimes horaires avec l'absence de notes de service, de compensations et de concertations à ce sujet.
- Les incohérences de la direction sur le traitement des régimes horaires.

### NOUS EXIGEONS L'OUVERTURE IMMEDIATE DE NEGOCIATION **POUR :**

- L'arrêt des glissements de tâches et une organisation plus rigoureuse pour les astreintes.
- L'application des 39h pour tous avec les 23 jours de RTT correspondant, voté par 80% de l'équipe au bilan annuel, et non les 36,5h imposés contrairement aux engagements de la direction.
- La création de congés compensatoires pour compenser la fatigabilité et l'épuisement induit par le travail d'internat.
- Le Remplacement automatique des salariés en cas d'arrêt ou de formations
- Le basculement automatique des appels téléphoniques en direction du cadre d'astreinte et NON sur le service d'internat en soirée et week-end.
- La Gestion de la salle de musculation par tous les services en cas d'absence du personnel en charge.
- Le respect des décisions et votes des instances du personnel (vote défavorable des horaires par le CHSCT).
- Le retour à un dialogue permanent et plus de transparence avec les élus du personnel

Massy, le 26/09/2019

Pour tout contact avec le comité de grève  
Pour l'équipe éducative  
Pour FO Daouda COMARA

Barbara Filon  
Catherine Hainovsky  
J.M.